

Vos démarches

Par Internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
 0 810 012 011 * - courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
 - courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

→ **Sur place :**

Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• sur le paiement de votre impôt :

SIP TARBES

1 BD MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 9

Tél : 05 62 44 40 50

Courriel : sip.tarbes@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Nous contacter »

• sur le montant de votre impôt :

CDIF TARBES SECT.

1 BRD DU MARECHAL JUIN

65023 TARBES CEDEX 09

Tél : 05 62 44 40 59

Courriel : cdif.tarbes@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Nous contacter »

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 440 A TARBES

		Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2014	29,14 %	%	%	24,69 %	%	10,20 %	%	
	Taux 2015	29,43 %	%	%	24,69 %	%	9,95 %	%	
	Adresse	17 RUE GASTON MANENT							
	Base	1150			1150		1150		73
	Cotisation	338			284		114		
	Adresse	14 AV HOICHE							
	Base	4104			4104		4104		262
	Cotisation	1208			1013		408		
	Cotisations								
	2014	1517			1285		531		
2015	1546			1297		522			
Variation en % ⑧	+1,91 %	%	%	+0,93 %	%	-1,69 %	%		
		Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2014	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations								
2014									
2015									
Variation en % ⑧	%	%	%	%	%	%	%		
Dégrèvement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terrains constructibles commune ⑥	Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑥	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base «État»									
Base «Collectivité»									
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦			1
						Dégrèvement « Habitation principale » ⑨			
						Dégrèvement JA « Etat » ⑩			
						Dégrèvements JA « collectivités » ⑩			
Références administratives : 650 50 022 028 440 A D R						Montant de votre impôt :			34